



la maison va etre vendue par la banque alors alors qu'ils ont 2 p

Par **joce49**, le **01/05/2011** à **18:58**

c'est pour une amie qui n'a pas internet
elle a eu des soucis financiers elle a pas pu régler les mensualités de sa maison la banque
veut lui vendre pour une bouchée de pain 35000€ aujourd'hui elle a 2 propositions une à
150000€ et l'autre 155000€ mais la banque refuse que peut elle faire?

Par **Domil**, le **01/05/2011** à **19:01**

Où en est la procédure judiciaire ?

Par **youris**, le **01/05/2011** à **20:40**

bjr,
dans la procédure de saisie immobilière le débiteur peut vendre son bien à l'amiable sur
autorisation judiciaire. il faut que votre amie demande au jex.
le prix de l'adjudication fixée par le créancier est souvent le montant de la dette donc inférieur
à la valeur réelle.
il faut savoir que s'il n'y a pas d'enchérisseur le bien reste acquis au créancier saisissant d'où
la faible valeur du départ des enchères.
cdt